



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.IUT.318

Déposé le : 05.03.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Quels moyens de contrôle disposent les pouvoirs adjudicateurs et l'Etat après l'adjudication de marchés publics, en particulier sur les sous-traitants ?

Texte déposé

Dans le cadre de l'adjudication de grands chantiers ou projets soumis à la législation et à la réglementation des marchés publics, il est fréquent que les pouvoirs adjudicateurs du canton, en particulier ce dernier et ses départements, adjugent des marchés ou des lots à des entreprises générales ou totales. S'il n'est pas contesté que cette manière de procéder permet à l'adjudicateur de s'économiser une quantité considérable de travail, notamment dans le suivi des chantiers et la gestion administrative et financière des sous-traitants, il n'en demeure pas moins que ce modèle d'affaires peut causer un certain nombre de problèmes et plus particulièrement dans le choix des sous-traitants.

Les difficultés commencent au moment de l'évaluation des offres. Trop souvent encore, bon nombre d'adjudicateurs ont tendance à attribuer le marché au soumissionnaire qui a présenté l'offre la moins chère et non celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix. A ce stade-là déjà, la marge bénéficiaire, voire la marge brute, du soumissionnaire est fortement limitée, ce qui a pour conséquence de l'inciter fortement à recourir à des sous-traitants dont les prix sont très inférieurs à ceux, moyens, du marché suisse, parce que, le plus souvent, ils ont leur siège dans un pays où le niveau de vie (fournitures, salaires, etc.), mais aussi celui de la qualité de la formation professionnelle et ses mesures de sécurité, sont très en deçà des standards suisses. Ces sous-traitants sont souvent pris à défaut en cas de contrôles, parce qu'ils ne respectent pas les conditions minimales de salaire et de travail, les normes de sécurité et les règles de l'art, et plus particulièrement, les standards de qualité suisses. En sus de ces problèmes, il est apparu dans de nombreux cas que les matériaux utilisés avaient voyagé sur des milliers de kilomètres, ce qui pose évidemment des questions quant à l'impact sur l'environnement, au surplus, à l'heure où paradoxalement le Canton de Vaud encourage les manifestations pour la transition écologique.

Récemment, les médias se sont fait l'écho de nouveaux problèmes rencontrés dans le contexte décrit ci-dessus, à Zurich tout d'abord s'agissant d'un chantier des CFF, mais plus près d'ici sur le site de Cery, à Prilly. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a adjudgé trois marchés publics à l'entreprise HRS Real estate AG pour un montant total de plus de CHF 333'247'823.- (construction du nouvel hôpital psychiatrique, hôpital des enfants et sciences de la vie au Biopôle). Dans le cadre de la construction de l'hôpital psychiatrique, de graves malfaçons ont été commises par une entreprise étrangère dans le cloisonnement pour la protection incendie, laquelle ne répond même pas aux normes incendie ! Il n'est pas à exclure que les modifications demandées par l'adjudicateur ne génèrent des frais supplémentaires, même si l'entreprise totale a assuré prendre en charge la totalité des surcoûts, et il est déjà acquis que cela créera des retards dans la livraison de l'ouvrage. Autre exemple : les portes de la prison de la Colonie (Orbe) qui doivent être changée quelques années à peine après avoir été installées.

Fondé sur ce qui précède, j'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quels sont les outils de contrôle dont disposent le Conseil d'Etat respectivement ses départements, ses services et les entités paraétatiques pour contrôler les sous-traitants auxquels ont recours les entreprises générales ou totales adjudicataires de marchés publics ?
2. Quelles sont les mesures existantes ou que le Conseil d'Etat entend mettre en œuvre pour contrôler, voire imposer ou refuser certains sous-traitants ?
3. Le Conseil d'Etat, qui a signé récemment une charte éthique sur les marchés publics, ne devrait-il pas intégrer comme axe déontologique le contrôle des sous-traitants notamment à l'aune du respect des conditions minimales de salaire, de travail et de sécurité ?
4. Parmi les pistes de réflexion, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas envisager à terme d'instituer un véritable droit de regard sur les adjudicateurs dans le contexte de la sous-traitance, par exemple dans la réglementation cantonale, des directives ou des contrats-type ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

ZUND Georges



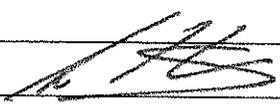
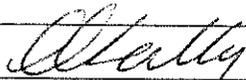
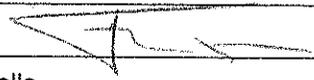
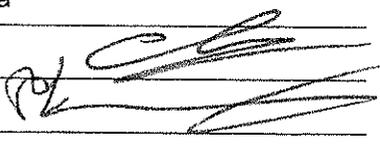
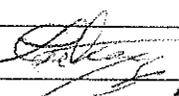
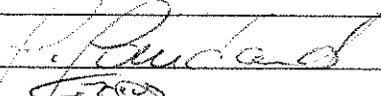
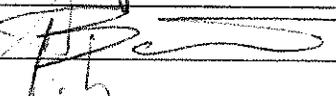
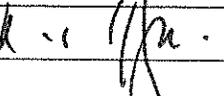
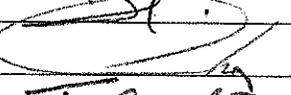
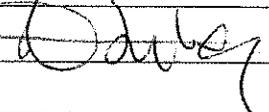
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

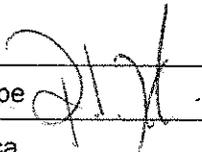
Liste de signatures annexée.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei 	Chevalley Christine 	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy 	Evéquozy Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves 
Berthoud Alexandre 	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu 	Cretegny Laurence 	Gaudard Guy 
Bolay Guy-Philippe 	Croci Torti Nicolas 	Gay Maurice 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud 	Cuérel Julien	Germain Philippe 
Bovay Alain 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier 	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine 	Devaud Grégory	Glavyre Yann
Cachin Jean-François 	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François 	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe 

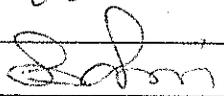
Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Labouchère Catherine 

Liniger Philippe

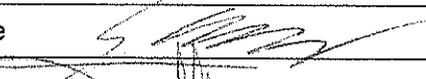
Lohri Didier 

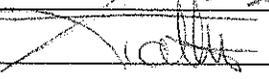
Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

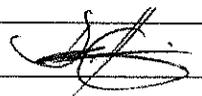
Mahaim Raphaël

Marion Axel

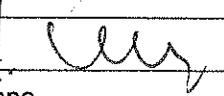
Masson Stéphane 

Matter Claude 

Mayor Olivier

Meienberger Daniel 

Meldem Martine

Melly Serge 

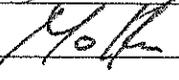
Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Mischler Maurice

Mojon Gérard 

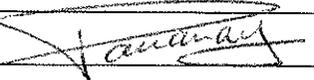
Montangero Stéphane

Mottier Pierre François 

Neumann Sarah

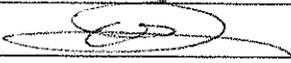
Neyroud Maurice 

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves 

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier 

Podio Sylvie

Pointet François 

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

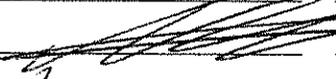
Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane 

Richard Claire 

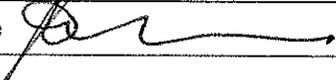
Riesen Werner

Rime Anne-Lise 

Rochat Fernandez Nicolas 

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

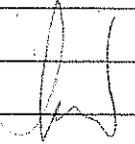
Roulet-Grin Pierrette 

Rubattel Denis

Ruch Daniel 

Rydlo Alexandre

Ryf Monique

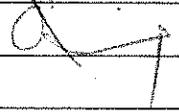
Schaller Graziella 

Schelker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick 

Sonnay Eric 

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

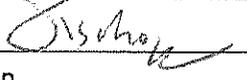
Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel 

Tschopp Jean 

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe 

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Weissert Cédric

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre